

DIAL 3488 - L'État à l'attaque

BRÉSIL - Expulsés de la vie

Elvis Marques

vendredi 29 mars 2019, mis en ligne par [Dial](#)

Selon les données collectées par le Centre de documentation Dom Tomás Balduino de la Commission pastorale de la terre (CPT), en 2014, 2015, 2016, plus de 12 000 familles ont été expulsées chaque année des terres où elles vivaient [1]. Ce texte d'Elvis Marques, membre du secteur de Communication de la CPT, a été publié dans la revue [Pastoral da terra](#) (n° 232, janvier-mars 2018).

En cinq ans, plus de cinquante mille familles ont été expulsées au Brésil [...] « L'évacuation est une mesure d'exception entachée d'arbitraire qui agit en protection d'un titre de propriété au détriment des droits sociaux et d'une collectivité humaine », affirme un membre de la CPT.

« C'est à ce moment-là que l'attaque a commencé ici, au Campement Hugo Chávez [bruits de tirs d'armes à feu]. Eux, [les tireurs], n'épargnent même pas les enfants. J'ai dû m'enfuir de ma maison avec mes enfants désespérés. Les assaillants s'attaquent directement au campement. Ils ont arrêté leur camionnette à l'entrée, et ont commencé à tirer, sans épargner les enfants. Il y a beaucoup d'enfants, ici au campement ». Dans un enregistrement de 27 secondes, une mère de famille du campement Hugo Chávez situé sur la commune de Marabá raconte ces moments de terreur pendant la nouvelle attaque du campement par des hommes fortement armés. Le fait s'est produit le 11 décembre 2017, environ 48 heures après la décision de retour au propriétaire prise par la Justice de l'État. Les personnes, d'ailleurs, quittaient pacifiquement la zone lorsqu'elles furent attaquées. L'évacuation, programmée pour le 13 décembre, fut retardée au jour suivant [le 12], date à laquelle les 300 familles et environ 150 enfants furent jetés à la rue.

Le campement était situé sur la Fazenda Santa Tereza, une ancienne châtaigneraie, détruite et transformée en pâturage par la famille Mutran. Selon les informations obtenues par la Commission pastorale de la terre à Marabá, le dernier acheteur de la propriété du domaine était l'entrepreneur Rafael Saldanha. Même si l'on connaît les crimes sur l'environnement pratiqués sur le terrain, et malgré la décision de la Chambre agraire de Marabá qui confirmait que la propriété de la châtaigneraie appartenait à l'État du Pará, l'Institut des terres du Pará (ITERPA), par une opération définie par la Commission des droits humains de l'Assemblée législative de l'État du Pará comme frauduleuse, avait enregistré le terrain au nom de l'entrepreneur. En possession du titre de propriété, Saldanha avait demandé l'évacuation des familles.

Polliane Soares était professeure de l'école municipale Luis Carlos Miranda Gomes, située au « cœur du campement Hugo Chávez » et qui comptait quelque 187 élèves. Deux mois après l'évacuation, elle raconte ce que cette décision judiciaire a représenté pour les familles. « Ce fut essentiellement une perte. Nous avons perdu nos maisons, notre production, nos biens personnels. Nous avons perdu notre territoire, le lieu que nous avons appelé notre foyer. Bien des rêves ont été laissés derrière nous, bien des projets. Nous avons été obligés à quitter ce que nous avons construit au long de trois années et demi. Nous avons été livrés à notre propre sort et abandonnés par l'État », insiste-t-elle. Après la reprise de la propriété, raconte Polliane, les familles se dirigèrent vers un emplacement prêté par l'établissement [*assentamento*] 26 Mars. « Quand nous avons été chassés, il pleuvait beaucoup et nous sommes restés trois jours sous la

pluie. Nous avons perdu les quelques meubles que nous avons encore, les enfants ont perdu leurs fournitures scolaires, nous avons aussi perdu une partie des victuailles que nous avons emportées. De nombreux enfants sont tombés malades à cause de la pluie », se souvient-elle.

Le campement Hugo Chávez est un exemple parmi les nombreux cas d'évacuation judiciaire au Brésil. Entre les années 2012 et 2016, ont été expulsées 52 737 familles rurales brésiliennes, selon les données du Centre de documentation Dom Tomás Balduino de la CPT (voir le tableau ci-dessous). Durant cette même période, les régions Nord et Nordeste étaient placées en tête de liste des évacuations. En 2016, par exemple, 3 573 familles ont été expulsées dans la région Nord. Mais, avant même que ces opérations se produisent effectivement, durant cette même année 2016, 31 278 familles vivaient déjà sous la menace d'une évacuation.

Année	Nombre de familles expulsées (Brésil)	Régions les plus concernées	États les plus concernés
2016	12 829	Nord (3 573)	Bahia (2 186)
2015	13 903	Centre-Ouest (6 320)	Goiás (4 130)
2014	12 188	Nordeste (4 174)	São Paulo (2 338)
2013	6 358	Nord (2 323)	São Paulo (1 075)
2012	7 459	Nordeste (3 644)	Pernambuco (1 451)

Les données correspondant à l'année 2017 n'ont pas été entièrement collectées par le Centre de documentation Dom Tomás Balduino de la CPT et ne figurent donc pas dans le tableau. Source des données : Centre de documentation Dom Tomás Balduino de la CPT.

Pour le professeur et assesseur juridique de la CPT de Rondônia, Afonso Maria das Chagas, ces chiffres révèlent que l'évacuation est et a été dans le champ judiciaire, une mesure arbitraire visant objectivement à favoriser la classe dominante. « Comme au Brésil la loi et la pratique juridique sont fondamentalement patrimoniales, l'évacuation représente un pré-jugement, surtout parce qu'un magistrat ou un collège de juges n'ont pas les moyens d'analyser par eux-mêmes en profondeur une situation agraire ou foncière, qui est toujours complexe au Brésil. C'est pourquoi l'évacuation est une mesure d'exception entachée d'arbitraire qui agit en protection d'un titre de propriété au détriment des droits sociaux et d'une collectivité humaine ».

Avez-vous jamais imaginé qu'on vous annoncerait le jour et l'heure fixés pour vous expulser de votre maison ?

Le 5 décembre 2017, vingt jours avant Noël, la Coordination œcuménique de service (CESE), la Commission pastorale de la terre (CPT) et le Forum œcuménique Brésil (FeBrasil), ont lancé la campagne #ÉvacuationsDeNoël [#DespejosDeNatal] visant à mobiliser la société civile brésilienne et la communauté internationale. Il s'agissait de sensibiliser et faire pression sur les autorités publiques de l'État du Pará pour une suspension des opérations d'évacuations dans l'État. L'initiative est née en novembre 2017, après la visite de ces organisations et d'autres au Pará, plus précisément au campement Jane Júlia où s'était produit l'année dernière le massacre de Pau d'Arco, et au campement Hugo Chávez.

Dans les régions sud et sud-est du Pará, depuis la fin du mois d'octobre 2017, près de 8 000 personnes vivent au quotidien avec la perspective d'être évacuées à tout moment. Quelques évacuations ont déjà eu lieu, comme à Hugo Chávez, et le processus de reprise des terres continue cette année - la série des évacuations comprend au moins 20 terrains occupés dans l'État. Les premières mesures d'évacuation ont été communiquées par la Chambre d'agriculture de Marabá et par le Tribunal de justice de l'État du Pará.

Évacuations et expulsions en 2018

Dans l'État d'Amazonas, environ 405 familles de « *posseiros* » des communes de Manacapuru, Novo Airão et Iranubá ont fait l'objet, sans aucun préavis, d'une action violente de reprise de terrains entre le 9 et le 16 janvier, à la demande de l'entreprise agropastorale Exata. Les familles d'au moins 14 communautés différentes, qui résidaient depuis des dizaines d'années dans ces lieux, furent chassées de leurs demeures. La majorité des terres occupées appartient à l'Union fédérale, à l'État d'Amazonas, ou font partie de la Réserve de développement durable de la partie basse du Rio Negro.

Après le procès, le 19 février, près de 600 travailleurs, hommes et femmes, ont participé à une audience publique de l'Assemblée législative de l'État d'Amazonas. L'Archevêque de Manaus, dom Sérgio Eduardo Castriani, qui participait à la réunion demanda la parole et, ému par une vidéo de l'évacuation dans laquelle une mère de famille criait, terrorisée en voyant détruire sa maison, déclara : « En voyant cette vidéo, le sentiment qui nous saisit est l'indignation. Car le pouvoir judiciaire a agi de façon impulsive et avec violence contre ces personnes et rien ne justifie qu'elles soient ainsi chassées de leurs terres, devant des enfants. C'est de fait un crime et ceux qui l'ont commis doivent en porter la responsabilité. Qui est derrière tout cela ? Je suis ici pour témoigner de ma solidarité et je veux vous dire que nous sommes avec vous », a affirmé le religieux.

Après d'intenses efforts, les familles chassées ont obtenu un accord négocié par le président du Tribunal de justice de l'Amazonas et par le Défenseur public de l'État, avec l'entreprise Exata pour que les petits agriculteurs puissent revenir immédiatement sur leurs terres et y faire les récoltes et pour que soient conservées les installations électriques, les églises et les autres infrastructures, vu qu'aucune décision de justice n'est intervenue jusqu'alors sur le fond de la question.

Déjà, dans l'État du Tocantins, le Mouvement des sans-terre (MST) a protesté publiquement contre les menaces proférées par le Bureau du médiateur régional de l'INCRA et la police militaire de la commune de Guaraí envers les familles du campement Olga Benário, situé dans la fazenda Santa Bárbara, terres publiques appartenant à l'Union fédérale, sur la commune de Fortaleza do Tabocão. Selon le MST, le Médiateur agraire régional et la police militaire avaient averti le campement d'une possible opération d'évacuation et aussi menacé de prison les militants. « Tout cela sans aucune base légale ni décision judiciaire » insiste le MST.

Dans l'État de Rio Grande do Norte, dans la commune de Macaíba, environ 50 familles du campement Independência Camponesa, situé près du barrage de Tabatinga, ont été attaqués par des hommes armés cagoulés, qui ont ouvert le feu contre la communauté, pour terroriser et menacer le campement. « Celui qui campe sous une tente et lutte contre le *latifundium* et l'inégalité sociale se bat pour le droit fondamental à la terre et une vie dans la dignité. Au lieu d'être victime de tirs et de menaces, il devrait voir son droit reconnu » a déclaré le MST, le 27 février [2018], dans un communiqué officiel.

Ce que représente l'expulsion

Pour les Indiens (Gilberto Vieira, secrétaire adjoint du Conseil indianiste missionnaire (CIMI)

Les évacuations forcées de populations indiennes sont de nouvelles formes de la violence historique qui frappe ces communautés en lutte depuis des siècles pour se réapproprier les terres dont elles ont été un jour expulsées. Il faut souligner que, bien souvent, ces personnes ont déjà été une première fois expulsées violemment, dans des contextes différents. Aujourd'hui, alors qu'elles connaissent leurs droits constitutionnels, elles sont une nouvelle fois victimes de l'État qui, avec la même violence les expulse et éloigne encore davantage leur rêve de retourner définitivement sur leurs terres.

L'expulsion est aussi une forme de racisme contre ces populations, bien visible dans les cas de torture contre des Indiens de différentes tranches d'âge : anciens, enfants, femmes sont souvent blessés, torturés et même tués, comme c'est arrivé au Mato Grosso do Sul. Bien souvent aussi, leurs maigres biens sont brûlés, leurs maisons et cultures détruites, lors des opérations conduites par des policiers et aussi dans celles menées illégalement par des particuliers.

Un exemple flagrant de torture s'est passé récemment au Rio Grande do Sul, quand une personne âgée a reçu au moins treize tirs de balles de caoutchouc dans une jambe. Dans tous les cas il s'agit de violences répétées et d'atteinte aux droits de ces populations.

Pour les habitants des quilombos (Fatima Barro, quilombola et leader du Mouvement national des quilombos)

L'expulsion, pour nous, derniers membres des quilombos, nous fait revivre ce qu'ont vécu nos ancêtres quand ils furent arrachés à l'Afrique : le désespoir de perdre son foyer, d'être enlevé par la force du territoire qui était devenu notre demeure. Nous ne perdons pas seulement un foyer, mais aussi un espace sacré, le lieu où nous rêvions d'élever nos enfants et où nous voulions être enterrés. L'expulsion est la pire manière de détruire notre identité.

Parler d'expulsion est très triste. Surtout en ce moment où nous nous attendons à être chassés de l'Île. Il y a deux semaines, le Tribunal suprême a renvoyé notre affaire devant le juge d'Araguatins. Et celui-ci va certainement ordonner l'évacuation.

- [Dial](#) - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - D 3488.

- Traduction de Lucile et Martial Lesay pour Dial.

- Source (portugais) : [Pastoral da terra](#), n° 232, janvier-mars 2018.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, le traducteur, la source française (Dial - www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] Voir aussi la 2e et 3e vidéos jointes à l'article « [BRASIL - Despejo da Gleba Tauá \(TO\) foi suspenso e agentes da CPT e posseiros foram detidos \(videos\)](#) ».